

# CAUE

du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME ET DE  
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

CONSEILS GRATUITS  
SUR RENDEZ-VOUS

03 84 24 30 36

les architectes vous conseillent en toute  
indépendance.

architecture - paysage - réglementation



Avant tout projet,  
rencontrez un architecte  
du Conseil d'Architecture,  
d'Urbanisme et de l'Environnement.

# architecture

optimiser l'usage du terrain, organiser les espaces,  
construire en bioclimatique...

**paysage** insertion du projet dans le site,  
plantations à conserver,  
à prévoir...

# réglementation

permis de construire,  
déclaration de travaux,  
site classé....

## **Pour préparer l'entretien avec l'architecte-conseiller :**

Apportez tous les documents nécessaires à la bonne compréhension de votre projet : plan de situation et plan cadastral, photos du terrain et des alentours, plans existants, règlement d'urbanisme ( PLU ), règlement de lotissement, liste de vos besoins et de vos envies....

